

IRIGNY AUTREFOIS

LES CAFÉS AU SIÈCLE DERNIER



Atmosphère villageoise dans un café du Morvan.

“Le comptoir d’un café est le parlement du peuple” disait Balzac.

Irigny, le 15 juin 1817

“Le Maire de la Commune ordonne au nommé Delair de ne recevoir personne dans son cabaret ou dans sa boutique de barbier. Sa maison n’est ouverte qu’au détachement stationné à Irigny. Si le présent ordre n’était pas strictement exécuté, le sieur Delair serait à l’instant arrêté et conduit à Lyon pour y être mis à la disposition de la cour prévôtale”.

Signé Z.O. de la Blanche.

Une autre ordonnance suit :

“Le Maire d’Irigny permet au sieur Delair de rouvrir son cabaret aux conditions suivantes :

• Article premier : il ne pourra, à dater de ce jour d’hui 24 août 1817, être vendu dans les cabarets d’Irigny toute autre boisson que du vin”.

• Article II : tout jeu quelconque est défendu dans les cabarets.

• Article III : en conséquence, tout cabaretier qui se permettrait de vendre de la bière, de la limonade, du café, des liqueurs, etc ou qui donnerait à jouer chez lui, serait considéré comme contrevenant à l’article 10 de l’ordonnance de police et puni, ainsi que les joueurs et buveurs, savoir : les cabaretiers à 15 F d’amende et à la fermeture de leur maison et chaque joueur, buveur à 3 F d’amende.

Le garde-chasse et la gendarmerie sont chargés de l’exécution des présents articles qui seront publiés et affichés où besoin

sera”. Irigny, le 24 août 1817, signé Z.O. de la Blanche.

Ce document est paru sous le titre “Patentes” (extrait d’un volume de la Bibliothèque Historique, 4^{ème} volume, 5^{ème} cahier du 26 novembre 1918).

Il analyse ensuite la possibilité du sieur Delair d’intenter un procès en dommages et intérêts au Maire lorsque la responsabilité des agents du pouvoir ne dépendra plus de l’autorisation du Conseil d’Etat. Il semble que “dans sa

naïve confiance en la plénitude de ses pouvoirs”, M. le Maire ait mis au rang de ses attributions ces interdictions. Le 10 octobre 1817, la délibération du Conseil Municipal nous apprend que M. de la Blanche est prié “de cesser sur le champ ses fonctions” par le Duc de Raguse, Lieutenant du Roi. Il est destitué sans doute pour de multiples raisons. Son comportement vis-à-vis des cafés fait peut-être partie des raisons ayant amené cette destitution.

Dans un livre écrit en 1905 sur l’Hospice Petit, A. Bullion dénombre à Irigny les divers groupes de cafés existants :

Cafés-restaurants	Avant 1870	En 1870	En 1880	En 1890	En 1904
Cafés-restaurants	5	5	5	6	8
Épiceries-comptoir	0	0	2	3	5
Pensions d’ouvriers	0	1	8*	2	4

* Il fait correspondre ce chiffre plus élevé à la date de la construction des forêts



Le Café de la Terrasse en 1900, en bas à droite. On y accède par quelques marches. Trois cafés se font pratiquement face : le Café de la Terrasse, face au Café du Midi à l’angle de la Rue Baudrand, lui-même faisant face au Café du Nord, place de l’église.

On distingue en effet à l’époque trois catégories de cafés : les cafés-restaurants, les épiceries-comptoirs et enfin les établissements destinés à fournir de la nourriture aux ouvriers, mais qui leur vendent aussi de l’alcool, de qualité généralement inférieure. Ce n’est qu’à partir de 1870 qu’on constate leur existence. Auparavant, les ouvriers étaient nourris par leurs patrons.

L’auteur ajoute ce commentaire : “On constate bien dans certaines communes voisines un mouvement analogue à celui que nous venons de signaler, mais dans une mesure beaucoup plus faible, c’est ce qui nous permet de dire qu’à Irigny, le relâchement des habitudes de sobriété et de tempérance s’affirme d’une façon plus nette que dans le reste de la région”.

Le café est, selon Georges Duby, “la maison des hommes”. C’est un lieu de solidarité sociale où l’opinion du village se fait et se défait continuellement, où s’affermissent

IRIGNY AUTREFOIS

des échanges, se concluent des marchés, sous l'œil bienveillant du cabaretier ou cafetier. C'est l'unique endroit de distractions conviviales et ludiques entre hommes, où "pour deux sous, on passait la soirée" me disait Marcel Beroud en 1992.

Le rôle du jeu de boules était important à Irigny. Il y en avait plusieurs : l'un des jeux du Café "Vaganay" (ex. Café de la Mairie), se situait rue du 8 mai (l'emplacement existe toujours). L'endroit était éloigné du café d'où l'on transportait la boisson. On comptait aussi celui du Café du Nord, place de l'église (aujourd'hui place Abbé Pierre), sous la Cadette, celui du Café Comte au bas de la Grande Rue et enfin ceux des guinguettes du bord du Rhône, très prisés à la belle saison.

Les femmes n'avaient pas leur place dans ce contexte. Pour elles, les rencontres et les complicités se faisaient chez le boulanger, l'épicer, à la sortie de l'église ou au lavoir, tout en "brassant leur linge". Elles papotaient sur les uns et les autres et sur les événements du village.

A Irigny, les cafés étaient localisés sur 3 sites :

- Le Bourg.
- Les bords du Rhône (on les appelait alors "les guinguettes").
- Les sites industriels.

En fonction des lieux, la clientèle était différente : promeneurs et pêcheurs au bord du Rhône, "le dimanche, on se promenait, on allait boire une limonade en famille" disait Louise Caillat, agriculteurs et gens du village au Bourg, ouvriers et voyageurs de commerce à Yvours (Café du Broteau).

La France a perdu les 4/5^e de ses cafés en 40 ans.

• En 1904, on compte à Irigny 1 café pour 118 habitants, dont 5 épiceries-comptoirs et 8 cafés-restaurants.

• En 1914, étaient ouverts dans le Bourg seulement :

- Le Café des Sports, place de l'église, devenu Café du Nord, actuel "Bricojardin".
 - Le Café de la Terrasse, faisant aussi office de coiffeur la semaine, avenue de Bezange. Sans doute celui du sieur Delair, cité plus haut, où était déjà le barbier. Il existe toujours.
 - Le Café de la Mairie, fermé en 2008. Son jeu de boules se trouvait rue du 8 mai.
 - Le Café du Midi, à l'angle de la rue Baudrand (emplacement actuel du Tamaris).
 - Le Café-jeu de boules Comte, au bas de la Grande Rue, face à l'ancienne école libre.
 - L'épicerie porte-pot de la Mère Tathier (actuelle place de la Libération) où, comme son nom l'indique, on pouvait apporter son pot à remplir.
- En 1990, on répertorie 3 cafés au Bourg, 2 à Yvours et dans la zone industrielle, 4 au Vieux-Port et aux Sélettes.

Ils font tous de la restauration simple. On obtient la densité d'1 café-restaurant pour 895 habitants.

Il y a 40 ou 50 ans, on allait au café avant le travail. "Dans le nord, on ajoutait dans la tasse une petite rasade d'alcool de genièvre pour se donner du courage".

Les cafés se sont transformés. Le PMU, plus bruyant et moins convivial, remplace le jeu de boules. Les changements de modes de vie et les préoccupations de santé publique ont fait baisser les habitudes de consommation d'alcool.

C'est la fin des années 50 qui marque aussi à Irigny une étape importante dans la mutation du village.

Les guinguettes ont disparu. Pendant de nombreuses années, les bords du Rhône n'ont plus été attrayants pour les promeneurs et les pêcheurs. De plus, les loisirs dominicaux ont évolué.

"Que de délicieuses fritures nous avons dégustées sur la terrasse du Café Vial, dont le patron à l'époque était une figure légendaire, grand conteur d'histoires, dans un langage coloré utilisé par les marinières, tous un peu pirates sur les bords... Lors des crues, il lui arrivait souvent d'intercepter les corps des noyés retenus par les arbres des îles." Louise Chalieux, évocation des années 30, entretien avec C. Chauvin, avril 1994.

Quelques cafés oubliés et disparus...



Le Café-Restaurant Comte.



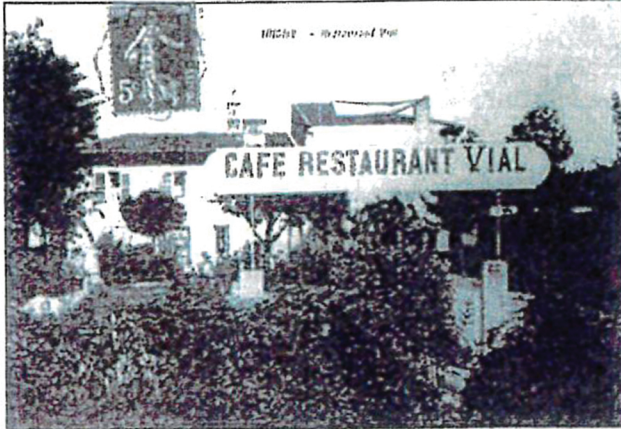
L'emplacement de l'épicerie porte-pot, place de la Libération, au début du 20^{ème} siècle.



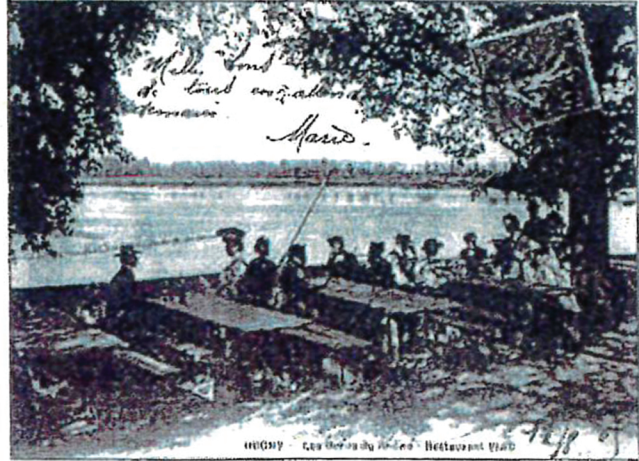
Le Café du Nord.

IRIGNY AUTREFOIS

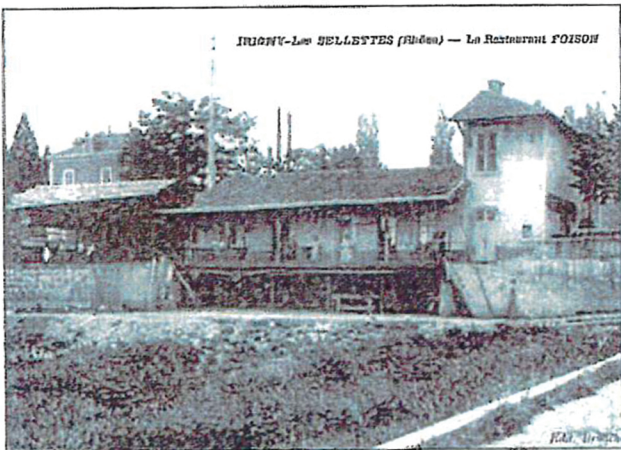
Deux célèbres cafés du bord du Rhône



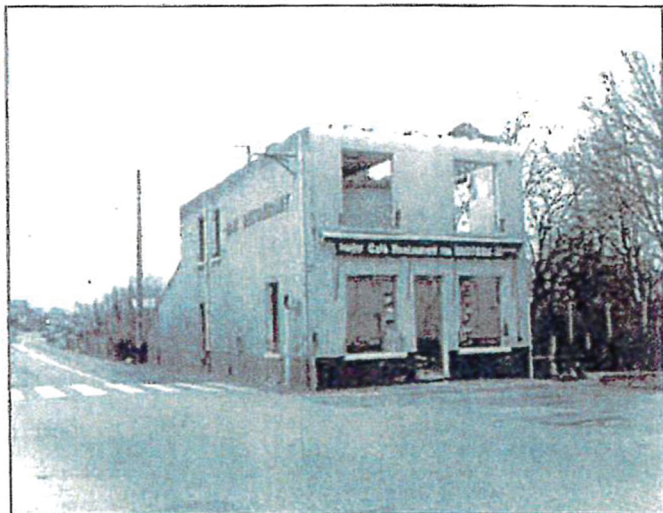
Le restaurant Vial...



... et sa terrasse.



Aux Sellettes, le Restaurant Foison, devenu "Lejeune", disparu depuis environ une vingtaine d'années.



Le Café du Broteau au moment de sa démolition, en 1996.

La télévision, bien qu'elle soit le "meuble" indispensable à tout café à l'heure actuelle a encouragé le mode de vie familial. La restauration rapide suscite aussi une autre manière de fréquentation. L'interdiction de fumer au début du 21^{ème} siècle a achevé la transformation des "bistrotts" d'autrefois, "où on entrait, prenait un café et grillait une cigarette".

Le terme "Café" est en voie de disparition, remplacé par le mot "Bar", plus évocateur de modernité. Cinq établissements sont aujourd'hui répertoriés à Irigny : le Bar-Restaurant de la Terrasse et le Bar-Restaurant "Les Flots" au Bourg, le restaurant du Bien-Être aux Sellettes, le Restaurant du Vieux-Port et l'Auberge du Dolmen à Yvours. Et nous sommes plus de 8 000 habitants.

Colette Chauvin

Sources :

- "L'Hospice Petit à Irigny" de A. Bullion, impr. Legendre, Lyon 1905.
- Archives Dunand / Chauvin.